



## Phase d'avertissement niveau 2 forte chaleur

**Mardi 23 août 2016 à 14h00**

### Prévisions de température

L'IRM prévoit une température minimale moyenne supérieure à 18°C et une température maximale moyenne supérieure à 30°C durant au moins 3 jours consécutifs à partir du mercredi 24 août 2016.

La phase d'avertissement de niveau 2 du plan forte chaleur et ozone est donc activée à partir du mercredi 24 août 2016.

### Observations et prévisions ozone

Le seuil d'avertissement 2 (critère ozone) ne sera pas atteint ce mardi 23 août 2016 ni ce mercredi 24 août 2016.

**La vigilance des responsables de services ou d'établissements sur le territoire de votre commune est primordiale.**

**Les recommandations suivantes sont applicables à toute la population et, en particulier aux personnes fragilisées:**

- boire plus que d'habitude, de préférence de l'eau ;
- éviter les boissons alcoolisées et les boissons fortement sucrées ;
- prendre soin des bébés, des jeunes enfants et des personnes nécessitant des soins, en les hydratant suffisamment ;
- rester à l'intérieur, spécialement pour les personnes souffrant de problèmes respiratoires ou cardiovasculaires ;
- rester dans des endroits frais et se rafraîchir régulièrement ;
- rester au calme et éviter les activités physiques importantes ;
- se protéger du soleil en utilisant une protection solaire et en mettant un chapeau ;
- fermer les volets et les rideaux durant la journée et aérer l'habitat durant la nuit ;
- en cas de coup de chaleur ou de fatigue, de problème respiratoire, contactez un médecin

Il est **recommandé aux Bourgmestres de s'assurer que les organisateurs d'événements de masse**, quelle qu'en soit la taille, ont bien pris les mesures suivantes:

- informer les participants des risques pour la santé et des mesures de protection (tous les détails figurent sur le site <http://socialsante.wallonie.be/> du SPW - DGO Pouvoirs locaux, Action sociale et Santé - Département Santé et Infrastructures médico-sociales - Direction de la Santé environnementale)
- fournir suffisamment d'eau potable fraîche ;
- organiser suffisamment d'espaces ombragés et frais ;
- décourager l'usage d'alcool et de drogues ;
- prendre des mesures pour les personnes et les spectateurs dans les files d'attente ;
- adapter la nourriture et surveiller la chaîne alimentaire ;



- veiller à l'hygiène dans les toilettes publiques ;
- évaluer les besoins en matière d'augmentation des postes d'urgence.

Pour l'instant, il n'est pas recommandé d'annuler les événements prévus.

Pour les **camps de vacances**, les responsables veilleront spécialement

- à l'hydratation régulière des jeunes dont ils ont la responsabilité,
- à éviter l'exposition en plein soleil aux heures les plus chaudes,
- à éviter la pratique d'activités physiques intenses.

Autres liens utiles pour des informations plus détaillées:

- Conseils pour la protection de la santé lors de vagues de chaleur (SPF Santé): <http://www.health.belgium.be/eportal/Myhealth/19059979>
- Prévisions météorologiques de l'IRM: [www.meteo.be](http://www.meteo.be)
- Agence Wallonne de l'Air et du Climat: <http://airclimat.wallonie.be/spip/-Plan-Air-Climat-.html>